



Mutuelle viventer qui ne veut pas me remboursser

Par **magg**, le **23/01/2017** à **23:05**

bonjour mon ancien employeur m a fait souscrire depuis des années une mutuelle entreprise obligatoire le 31 decembre il m a resiliée sans mon accord car je partais en retraite la depuis le 1 janvier 2017 je suis a la retraite j avais le droit de garder ma mutuelle j ai tout de suite fait le necessaire aupres de viventer. ayant eu un devis dentaire de 2230e le 13 decembre ou viventer me disait que c etait ok mais soins ont commencé le 3 janvier 2017 car chirurgien en vacance j ai réglé la totalité par cheque aujourd'hui viventer ne veut pas me rembourser la totalité car ils me disent que c est un nouveau contract et que ce n est plus les memes conditions que j avais auparavent. j'emettais 63e /auchan 26e la je suis a payé tout les mois 148e esque c est normal de ne pas vouloir me remboursé car j ai reçu aucun courrier ou j etais radié de chez eux je l ai decouvert le 4 janvier en allant sur mon espace assurée ils ne me rembourssent que la moitié alors que j ai fait de suite le necessaire pour garder mes droit ont ils le droit et si non esque je peux resiliée mon nouveau contrat sans probleme car la je reçois un courrier de chez eux ou ils vont me débiter de mon compte le 9fevrier 2 mois c est a dire janvier et fevrier et je ne reçois aucun devis en retour merci de bien vouloir me repondre